
Rapport du Président sur une proposition de don mondial/régional à l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour l'accélération de l'emploi décent parmi la jeunesse rurale: phase de transposition à plus grande échelle du Programme des pôles intégrés d'entrepreneuriat agricole (Programme ABH) à Sri Lanka et en Zambie

Numéro du projet: 2000005623

Cote du document: EB 2026/LOT/G.4

Date: 18 juin 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 20.

Questions techniques:

Juan Carlos Mendoza Casadiegos

Directeur

Division environnement, climat, genre et inclusion sociale

courriel: juancarlos.mendoza@ifad.org

Hisham Zehni

Spécialiste technique supérieur (jeunes) et coordonnateur du groupe pour l'inclusion sociale

Division environnement, climat, genre et inclusion sociale

courriel: h.zehni@ifad.org

Des informations complémentaires sur le programme sont disponibles à l'adresse <https://youthagrihubs.org/>.

Rapport du Président sur une proposition de don mondial/régional à l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour l'accélération de l'emploi décent parmi la jeunesse rurale: phase de transposition à plus grande échelle du Programme des pôles intégrés d'entrepreneuriat agricole (Programme ABH) à Sri Lanka et en Zambie

I. Généralités et conformité avec la Politique du FIDA sur les dons ordinaires

1. Plus d'un milliard de jeunes âgés de 15 à 24 ans vivent dans des pays en développement, dont la moitié dans des zones rurales, malgré l'urbanisation rapide. Ces jeunes ruraux représentent une part importante des personnes entrant sur le marché du travail, sur lequel le secteur agroalimentaire est une source majeure d'emploi, en particulier en Afrique subsaharienne, en Asie ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Pourtant, l'accès restreint à un travail décent et productif, la faiblesse des institutions du marché du travail et l'accès insuffisant à la technologie et aux services continuent de limiter le potentiel des jeunes. En conséquence, un nombre croissant de jeunes ruraux, en particulier de jeunes femmes, ne sont ni scolarisés, ni employés, ni en formation, ce qui a poussé beaucoup d'entre eux à migrer vers les villes ou à partir à l'étranger à la recherche de meilleurs moyens de subsistance. Ces migrations ne conduisent souvent pas à une amélioration du niveau de vie et, dans certains contextes, contribuent à la tension sociale, à la migration irrégulière et à l'instabilité. À ces difficultés s'ajoutent les effets des changements climatiques, l'épuisement des ressources naturelles, la propagation des maladies transfrontalières, les inégalités de genre et le sous-développement des systèmes agroalimentaires. Si rien n'est fait, ces facteurs risquent d'aggraver la pauvreté, les inégalités et l'insécurité dans les zones rurales, et ainsi de compromettre la paix et la stabilité.
2. L'autonomisation des jeunes ruraux, en particulier des jeunes femmes, en tant qu'acteurs clés de la transformation des systèmes agroalimentaires peut créer des débouchés économiques, favoriser la cohésion sociale et renforcer la résilience. S'ils ont accès aux compétences, aux financements, aux marchés et à des environnements porteurs, les jeunes peuvent stimuler l'innovation, créer des emplois décents et faire reculer les migrations de détresse.
3. Les efforts en ce sens s'inscrivent dans des cadres mondiaux et régionaux tels que les cibles de développement durable à l'horizon 2030, l'Agenda 2063: L'Afrique que nous voulons, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le programme des Nations Unies relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Une concertation renforcée sur les politiques et une collaboration aux niveaux régional et mondial sont donc essentielles pour relier l'emploi des jeunes, la gouvernance des migrations et la consolidation de la paix et ainsi transformer le potentiel démographique en un moteur de croissance inclusive et de stabilité durable.
4. En 2019, le FIDA a lancé le Programme de pôles intégrés d'entrepreneuriat agricole (Integrated Agribusiness Hubs Programme, ou Programme ABH) pour relever les défis et exploiter les possibilités ci-dessus de façon innovante, et pour promouvoir l'expansion et l'amélioration de l'emploi salarié et de l'emploi indépendant chez les jeunes ruraux. Le programme est mis en œuvre dans neuf pays (Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Nigéria et

Rwanda) et a facilité la création de plus de 59 000 emplois décents en faveur des jeunes. Il a ainsi dépassé de nombreux objectifs, notamment pour l'emploi des jeunes femmes, ce qui montre à quel point il met l'accent sur l'autonomisation des femmes. Il a doté les jeunes ruraux des compétences et ressources nécessaires pour participer activement aux économies et aux marchés du travail locaux. L'augmentation des taux d'emploi des jeunes qui en résulte profite aux communautés, redynamise les économies rurales et crée des issues durables à la pauvreté pour d'innombrables ruraux. Les résultats concrets obtenus lors de la phase I ont confirmé que le modèle écosystémique d'exécution axé sur les pôles était une approche innovante efficace pour associer le renforcement des compétences, la croissance des entreprises, l'accès aux marchés et la contribution à l'élaboration des politiques. L'expérience a montré que lorsque les jeunes ruraux disposent des compétences, ressources et réseaux adéquats, ils peuvent devenir de puissants agents de la résilience économique, de la sécurité alimentaire et de la paix. En parallèle, les enseignements tirés de la phase I mettent en lumière des possibilités pour affiner le modèle et élargir sa portée pour faire participer davantage de jeunes, en particulier de jeunes femmes, et renforcer son influence sur les politiques aux niveaux national, régional et mondial. La phase de transposition à plus grande échelle fera du programme une initiative porteuse de transformation qui élargira l'accès à des possibilités d'emploi décent et durable pour les jeunes ruraux dans le secteur agroalimentaire et les secteurs connexes, tout en favorisant l'investissement responsable, l'innovation verte et le commerce inclusif. En créant des économies locales dynamiques, le programme contribuera à la cohésion sociale et à la stabilité et aidera à prévenir les migrations de détresse.

7. La transposition à plus grande échelle proposée est conforme à la finalité et aux objectifs de la Politique du FIDA sur les dons ordinaires (2021)¹, qui vise à promouvoir une transformation rurale durable et inclusive. Grâce au modèle des pôles d'entrepreneuriat agricole, l'initiative renforcera les capacités des jeunes entrepreneurs agricoles et des petites et moyennes entreprises agricoles, tout en favorisant les perspectives d'emploi salarié dans les filières prioritaires. En associant le soutien à l'entrepreneuriat à la création d'emplois, elle encouragera la participation économique inclusive des jeunes ruraux. Conformément à l'approche catalytique de la Politique, elle favorisera l'innovation, les partenariats et les solutions modulables, tout en produisant des connaissances, en renforçant les capacités institutionnelles et en complétant les opérations d'investissement du FIDA afin d'accroître l'impact et la durabilité dans les pays.
8. Le bénéficiaire du don a été sélectionné par voie de mise en concurrence. Le processus a été approuvé par le Directeur de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale et consistait en un appel à propositions restreint dans deux pays choisis pour la phase de transposition à plus grande échelle du Programme ABH: Sri Lanka et la Zambie. Après la présentation des propositions, une équipe chargée de la sélection avec mise en concurrence a mené une évaluation rigoureuse et a choisi l'Organisation internationale du Travail (OIT) parmi les soumissionnaires, en raison de la bonne performance de l'OIT au regard de critères liés à la qualité technique, à la capacité de mise en œuvre et à la modularité, ainsi que de la proposition financière de l'organisation. Dans sa proposition, l'OIT a montré qu'elle jouissait d'une vaste expérience et d'une grande expertise en matière d'emploi des jeunes, acquises dans le cadre de son programme pour un travail décent.

II. Le programme proposé

9. La finalité globale du programme est de créer des emplois durables et des possibilités de génération de revenus en faveur des jeunes ruraux dans le secteur

¹ Voir le document EB 2021/132/R.3.

- agroalimentaire et les secteurs connexes grâce à une approche écosystémique intégrée de la productivité qui renforcera la résilience économique, réduira les pressions migratoires et contribuera à la paix et à la stabilité. Les objectifs sont les suivants: i) améliorer l'employabilité, la productivité, l'accès à l'emploi et la résilience des jeunes grâce à des activités de développement intégré des compétences, à des services aux entreprises et à des services se rapportant au marché du travail assurés par des pôles opérationnels; ii) améliorer les données probantes et renforcer la mobilisation pour transposer à plus grande échelle le modèle axé sur les pôles.
10. Le groupe cible sera composé de 1 500 jeunes par pays qui auront accès à des services dans le cadre de ces pôles, et sera ventilé selon l'âge, le sexe, la situation de handicap et la voie d'accès à l'emploi.
 11. Le programme sera exécuté sur une période de cinq ans et comportera les composantes suivantes: i) soutien des pôles d'entrepreneuriat agricole et développement des capacités; ii) partage des connaissances aux fins de la concertation sur les politiques et de la transposition à plus grande échelle.
 12. **Composante 1: Améliorer l'employabilité, la productivité des entreprises, l'accès à l'emploi et la résilience parmi les jeunes grâce à des activités de développement intégré des compétences, à des services d'appui aux entreprises et à des services se rapportant au marché du travail assurés par des pôles opérationnels.** Les activités menées au titre de cette composante s'appuieront sur les données recueillies lors de la phase I et sur l'approche écosystémique du FIDA, et renforceront les pôles intégrés d'entrepreneuriat agricole afin d'améliorer l'accès à l'emploi décent, à titre salarié ou indépendant. Elles consisteront à: i) mettre au point des programmes de formation adaptés au marché par l'intermédiaire de pôles axés sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels; ii) concevoir et mettre en place des stages en entreprise et des apprentissages structurés avec des partenaires du secteur privé et des institutions d'enseignement et de formation techniques et professionnels; iii) dispenser une formation intégrée à l'entrepreneuriat et à la gestion d'entreprise qui soit adaptée aux filières agroalimentaires; iv) organiser un défi de l'innovation axé sur les services liés au développement des entreprises en vue d'améliorer la productivité des entreprises, de favoriser la modernisation verte et numérique et de renforcer la qualité de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises accompagnées; v) faciliter l'accès à un financement abordable et à des services de création et de développement d'entreprises; vi) renforcer les services publics de l'emploi et la collaboration avec les employeurs du secteur privé; vii) proposer des services de mise en relation entre candidats et employeurs et d'insertion professionnelle; viii) mettre en place des services de mentorat et d'accompagnement.
 13. **Composante 2: Améliorer les données probantes et renforcer la mobilisation pour transposer à plus grande échelle le modèle axé sur les pôles d'entrepreneuriat agricole.** Cette composante visera avant tout à produire des données probantes, à renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation et à faciliter l'échange de connaissances et la contribution à l'élaboration des politiques afin de soutenir l'adoption par les institutions et la transposition à plus grande échelle de modèles efficaces d'emploi des jeunes ruraux à Sri Lanka et en Zambie, ainsi que l'intégration des pratiques éprouvées des pôles dans les projets d'investissement du FIDA. Les activités de la composante 2 auront pour objectif de: i) réaliser des évaluations du marché du travail, des compétences et des filières afin de comprendre le contexte et d'orienter la mise en œuvre; ii) créer une communauté de jeunes ruraux en ligne; iii) faciliter l'échange structuré de connaissances entre les principales parties prenantes à Sri Lanka et en Zambie, y compris les représentants des jeunes, le personnel opérationnel du FIDA et les membres d'un consortium d'institutions et d'organisations nationales dans le cadre

de courtes sessions d'apprentissage entre pairs; iv) faciliter les échanges dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire sous la houlette du FIDA et de l'OIT afin de diffuser des enseignements pratiques sur les compétences des jeunes, la productivité des entreprises et l'intermédiation dans le domaine de l'emploi, de sorte que d'autres pays puissent adapter des éléments du modèle des pôles d'entrepreneuriat agricole; v) organiser des concertations ciblées sur les politiques avec des responsables publics, des partenaires sociaux, des représentants de la jeunesse et des acteurs du secteur privé afin d'éclairer les stratégies nationales pour l'emploi des jeunes et le secteur agroalimentaire. Cette dernière activité permettra notamment que les contributions des jeunes soient prises en compte dans les stratégies nationales pour l'épanouissement des jeunes.

III. Effets directs escomptés

14. Les effets escomptés du programme sont les suivants: i) amélioration des systèmes de développement des compétences utiles sur le marché et des services se rapportant au marché du travail; ii) amélioration de la productivité des entreprises; iii) le renforcement des connaissances, de la concertation sur les politiques et de la portée.

IV. Modalités d'exécution

15. Le FIDA – par l'intermédiaire du personnel de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale, du Département des opérations de pays et de la Division des services de passation des marchés et de gestion financière – sera responsable des mécanismes de supervision et de gestion et fournira des orientations stratégiques pour veiller à la réalisation des activités et à la concrétisation des objectifs et finalités de l'initiative.
16. L'OIT sera le principal bénéficiaire du don du FIDA et l'organisme d'exécution principal. Elle mettra en œuvre le programme en partenariat avec un consortium d'institutions et d'organisations nationales. À Sri Lanka, il s'agira de l'Autorité de formation professionnelle et des centres de formation professionnelle de district, de l'Autorité nationale de développement des entreprises, ainsi que de la Division du développement des petites entreprises relevant du Ministère de la jeunesse et des sports. En Zambie, les partenaires du consortium incluront le Chipata Trades Training Institute, le Katete College of Agriculture and Marketing et l'organisation Young Africa/Skills2Live.
17. La responsabilité globale de la gestion du programme ainsi que de la mise en œuvre technique et financière de la transposition à plus grande échelle incomberont à l'OIT, qui sera responsable d'assurer une gestion financière solide et de rendre compte au FIDA de l'utilisation des fonds provenant du don, conformément aux dispositions de l'accord de don. L'OIT établira des partenariats formels avec les autres entités chargées de l'exécution au moyen de protocoles d'accord. Les sous-bénéficiaires seront mobilisés dans le cadre de contrats subsidiaires assortis de résultats concrets clairement définis, le renouvellement des contrats étant conditionné à la performance.
18. Les procédures relatives à l'information financière et à l'audit s'écarteront quelque peu des procédures standard. L'OIT a demandé que les articles pertinents de l'accord de don soient alignés sur ceux précédemment négociés dans le cadre de l'accord de don n° 2000003987. L'objectif principal est de garantir que l'audit et la présentation de l'information financière restent conformes au principe de l'audit unique du système des Nations Unies et au cadre institutionnel de l'OIT; confirmer l'utilisation des règlements, règles et procédures de passation de marchés de l'OIT pour toutes les activités d'exécution du programme, y compris pour ce qui est de signaler l'inconduite financière et autre; harmoniser la gestion financière et les modalités de décaissement, y compris les exigences de préfinancement et de documentation; et prendre en compte les privilèges et immunités dont jouit l'OIT

en tant qu'organisation publique intergouvernementale et à intégrer des dispositions connexes sur la visibilité et la propriété intellectuelle.

V. Coût et financement indicatifs du programme

19. Le coût total du programme s'élève à 2 195 100 USD, dont un don du FIDA de 1 750 000 USD et une contribution en espèces de 445 100 USD provenant des partenaires du consortium. Le détail des coûts du programme par composante, par source de financement et par catégorie de dépenses est présenté dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 1

Coût par composante et par source de financement
(en USD)

<i>Composantes</i>	<i>FIDA</i>	<i>OIT</i>	<i>Total</i>
1. Sri Lanka	654 000	120 500	774 500
2. Zambie	654 000	139 600	793 600
3. Sri Lanka et Zambie	327 000	185 000	512 000
4. Frais généraux	115 000	-	115 000
Total	1 750 000	445 100	2 195 100

Tableau 2

Coût par catégorie de dépenses et par source de financement
(en USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>OIT</i>	<i>Total</i>
1. Salaires et indemnités	598 000	264 800	862 800
2. Biens, services et intrants	659 000	116 300	775 300
3. Services de consultants	119 000	20 000	139 000
4. Frais de voyage et indemnités	125 000	25 000	150 000
5. Dons/subventions	90 000	-	90 000
6. Frais de fonctionnement	44 000	19 000	63 000
7. Frais généraux	115 000	-	115 000
Total	1 750 000	445 100	2 195 100

VI. Recommandation

20. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'Organisation internationale du Travail un don d'un montant d'un million sept cent cinquante mille dollars des États-Unis (1 750 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Results-based logical framework

Objectives hierarchy		Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	To create sustainable employment and income-generating opportunities created for rural youth in the agri-food and adjacent sectors through an integrated productivity ecosystem approach that enhances economic resilience, reduces migration pressures, and contributes to peace and stability	Number of youth accessing decent wage or self-employment through integrated agribusiness hubs (direct beneficiaries) (of which: 70% wage employment; 30% self-/enterprise employment)	- Project beneficiary database - Tracer surveys - Employment follow-up surveys - Project progress reports.	*Macro-economic conditions remain stable *Agri-food and adjacent sectors continue to generate demand for youth labour *Migration pressures do not undermine programme retention
Objectives	Rural youth in particularly women access decent jobs and income-generating opportunities through improved skills systems, enhanced enterprise development support, and evidence-based policy engagement within integrated agribusiness hubs	Percentage of supported youth who transition into wage or self-employment within six months of completing project-supported training or enterprise support.	- Tracer surveys, - Beneficiary tracking system, Employment placement records from Agribusiness Hubs and public employment services.	*Skills development systems are responsive to labour market demand *Enterprise development services reach marginalised youth including women *Policy environment is conducive to youth employment in agri-food value chains *Minimal drop-out from project
Component 1 – Developing sustainable agricultural capacities of rural youth through integrated agribusiness hubs (IAHs)				
Outcomes	Objective: Improve youth employability, productivity, access to jobs and resilience through integrated skills, enterprise and labour market services delivered through operational hubs.	Outcome indicator 1.1: Wage employment Number of youth who access wage employment (70% of direct beneficiaries)	- Project records - Beneficiary survey - Partners survey	*Employment contracts are decent and fair *Majority of youth engaged in agri. value chains *Minimal drop-out
	Outcome 1: Improved Market-Relevant Skills Development Systems and Labour Market Services.	Outcome indicator 1.2: Self-employment / Enterprise development Number of youth in self-employment or entering enterprise development (30% of direct beneficiaries)	- Project records - Beneficiary survey - Partners survey	*Self-employed individuals earn above minimum wage *Enterprises remain viable post-support
	Outcome 2: Enhanced Business Productivity.	Outcome indicator 1.3: Indirect / Anchor enterprise jobs Number of additional jobs created through anchor enterprises (indirect jobs)	- Project records - Beneficiary survey - Partners survey	*Anchor enterprises grow and hire additional workers *Value chain linkages are maintained
		Outcome indicator 1.4: Job quality Average job quality score for supported jobs	- Beneficiary survey - Qualitative interviews	*Proportion of rural agri. jobs will be informal *Rural jobs will often be seasonal
		Outcome indicator 1.5: Increased income Percentage of beneficiaries reporting increased income	- Beneficiary survey - Partner data (self-reported, ex-post)	

Objectives hierarchy		Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
	Int. Outcome 1.a	Intermediate outcome indicator 1.a Number of beneficiaries demonstrating improved skills	Beneficiary survey	*Beneficiaries retain and apply skills
Outputs	Output 1.1.1	Output indicator 1.1.1 Number of youth trained	- Training attendance sheets - Beneficiary database	*TVET partners can deliver market-relevant training *Youth—especially women and vulnerable groups—can participate effectively
	Output 1.1.2	Output Indicator 1.1.2 Number of beneficiaries completing internships or apprenticeships	- Beneficiary survey - Partner data	*Placement in internships and apprenticeships increases likelihood of decent employment
	Output 1.1.3	Output Indicator 1.1.3 Number of enterprises created	- Beneficiary survey - Partner data	
COMPONENT 2 – Generating empirical evidence and influencing policy to scale up integrated agribusiness hub models				
Outcome	Objective: Enhance evidence and strengthen engagement to scale the hub model. Outcome 3: Enhanced Knowledge, Policy Dialogue and Scale: Hub evidence informs national policy and improves employment relevance and coherence across IFAD investments.	Outcome indicator 2.1 Number of key stakeholders who express commitment to applying or scaling IAH model elements, following engagement with programme knowledge products	Post-engagement survey with a defined commitment scale	*Sufficient will and baseline capacity of stakeholders to carry forward the IAH model
		Outcome indicator 2.2 Number of stakeholders / partners with increased capacity	Partner survey	*Partner capacity improves implementation of IAHs *Partner capacity improves quality of service provision and policy in the rural agro-industrial employment ecosystem
Outputs	Output 2.1.1	Output indicator 2.1.1 Online rural youth community established and active	Platform analytics; participation data	*Rural youth have sufficient internet and mobile access to use the platform *Youth remain motivated to engage with the online community
	Output 2.2.1	Output indicator 2.2.1 Number of policy dialogues conducted	Event reports	*Stakeholders are willing and available to engage in policy dialogue